

# CERTIPHYTO

## CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT - SITE COMBOURG

L'objectif est d'apporter ou de consolider des connaissances permettant aux stagiaires de conseiller à l'usage des produits (selon le CERTIPHYTO) en limitant les risques pour la santé et l'environnement et obtenir le CIPP.

### PROGRAMME DE FORMATION

SÉQUENCE 1: RÉGLEMENTATION ET SÉCURITÉ  
ENVIRONNEMENTALE (4H)

SÉQUENCE 2 :SANTÉ ET SÉCURITÉ DE L'APPLICATEUR  
EN ESPACE OUVERT AU PUBLIC (3H)

SÉQUENCE 3: RÉDUCTION DE L'USAGE ET MÉTHODES  
ALTERNATIVES ( 7H)

\*100% DE RÉUSSITE  
À L'EXAMEN  
100% DE TAUX DE SATISFACTION

Évaluation :Le suivi de cette formation conditionne l'accès au certificat. De ce fait, la réalisation d'un test final n'est pas nécessaire. Toutefois, l'équipe pédagogique a fait le choix de conserver un système de questions en cours de formation (évaluation formative) afin de valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires.



**Le CPSA de  
Combourg est  
habilité  
Certiphyto**

## Pré-requis

-Aucun pré-requis nécessaire

## Public visé

La formation s'adresse aux professionnels exerçant une activité de conseil de produits phytopharmaceutiques. Le "certiphyto" répond à l'obligation réglementaire relative à l'achat, la distribution, le conseil et l'utilisation à titre professionnel de produits phytopharmaceutiques. La formation vise à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à développer les techniques alternatives.

## Pédagogie

Durée : 14H

Modalités pédagogiques : en présentiel

## Admission

Contact par mail ou téléphone

Fiche d'inscription

Positionnement du candidat sur « L'arbre de décision : Quel Certiphyto ? »

Tarifs fournis sur devis

Accessible aux personnes en situation de handicap

## Contacts et Informations

### CPSA de Combourg

Chargée de recrutement

Avenue des Palmiers

35270 Combourg

02 99 73 05 27

cfppa.combourg@educagri.fr

